



# Communiqué de presse

Mots clés : E-learning / Norme

Prime à l'innovation et à la fiabilité

## iProgress conforte son leadership en obtenant la certification officielle AICC

■ iProgress est le seul éditeur en France et le 2ème au monde<sup>1</sup> à avoir obtenu la certification AICC<sup>2</sup> pour ses contenus de formation. L'attribution de cette norme, adoptée par tous les grands acteurs du e-learning, confirme l'avance technologique et pédagogique d'iProgress en matière de e-learning et d'implémentations réelles dans les entreprises.

### La norme AICC, gage de compatibilité et de pérennité.

L'émergence de normes est l'un des facteurs clés de l'explosion tant annoncée du e-learning.

En effet, l'absence de standards constitue l'un des freins à la mise en place de dispositifs e-learning dans les entreprises<sup>3</sup>. Quand une entreprise investit dans le e-learning, elle peut choisir d'acquérir une plate-forme ouverte (LMS) et différents contenus de formation dont il faut s'assurer qu'ils peuvent être facilement intégrés à la plate-forme.

AICC est aujourd'hui le seul standard opérationnel permettant une intégration de contenus d'origines diverses dans les plate-formes ouvertes de gestion de la formation en ligne (LMS - Learning Management Systems) comme WBT Manager, Docent, Saba, Learningspace... La norme AICC constitue donc une assurance majeure de pérennité pour l'entreprise qui met en place un dispositif d'e-learning.

Or, si aujourd'hui les standards AICC sont appliqués par la majorité des LMS, les éditeurs de contenus sont eux, pour la plupart, en retard. iProgress est le deuxième éditeur au monde - et le premier dans le domaine de la formation aux logiciels - à avoir obtenu cette certification. Pour cela, les contenus ont été testés par un laboratoire indépendant aux Etats-Unis. En parallèle, iProgress a démontré l'applicabilité de cette norme en réalisant des intégrations réelles dans différents LMS, en partenariat avec leurs éditeurs respectifs.

*«Nous mesurons à quel point il est important pour nos clients de facilement intégrer les contenus qu'ils acquièrent. Nous sommes très satisfaits de notre collaboration avec iProgress. Grâce au travail de mise aux*

---

<sup>1</sup> Avec Skillsoft, éditeur américain dans le domaine "soft skills"

<sup>2</sup> AICC : Aviation Industry CBT Committee (Association internationale de professionnels de la formation technologique, qui travaille à l'élaboration de normes mondiales dans le domaine du e-learning)

<sup>3</sup> Etude Forrester Research, septembre 2000

*standards validé par la certification AICC, l'ensemble de nos clients bénéficieront désormais d'une parfaite intégration entre Saba et iProgress.»,* explique Olivier Ghézi, Directeur de **Saba** pour l'Europe du Sud.

## **Un partenariat efficace entre éditeur de contenus et éditeurs de plate-formes.**

---

iProgress et ses partenaires - les principaux éditeurs de plate-formes - ont bien compris l'enjeu. Ces derniers mois, **iProgress a effectué avec succès de nombreux tests d'intégration de PROGRESSION® dans les LMS tels que Docent, Saba, LearningSpace...** Ainsi, notamment, les 3 000 collaborateurs de Canal+ ont accès depuis leur Intranet aux modules de formation PROGRESSION®, parfaitement intégrés dans la plate-forme WBT Manager.

*«L'application pratique principale de la norme AICC est de vérifier qu'un contenu, en l'occurrence PROGRESSION® dans le cas de Canal+, peut remonter directement toutes ses informations (scores, temps de parcours, échange d'informations...) vers la plate-forme, sans aucune autre intervention ou retravail»,* commente Arnaud de Corgnol, Directeur X-PERTeam, distributeur de **WBT Manager** en France.

Autant d'intégrations réussies et de mises en place réelles dans les entreprises confortent le leadership d'iProgress, seul éditeur à pouvoir revendiquer plus d' 1,5 millions de licences installées chez plus de 250 clients Grands Comptes. Une position dominante issue d'une veille technologique permanente et d'une participation active en matière d'avancées technologiques, **iProgress étant membre du E-learning Consortium et du IMS Global Learning Consortium.**

*«L'attribution officielle de la norme AICC pour iProgress est importante car elle est aujourd'hui la seule norme supportée par la majorité des LMS. Elle constitue donc une étape clé pour l'explosion du e-learning et prépare l'avenir. La compatibilité des contenus et des plates-formes est déjà au cœur des préoccupations des grandes entreprises qui souhaitent mettre en place un dispositif e-learning. La garantie offerte par la norme AICC, tant du côté des contenus que de la plate-forme d'administration est essentielle de ce point de vue et accentue notre avance en France comme à l'international»,* explique François Bayard, PDG et fondateur d' **iProgress**.

## **Repères.**

---

**A PROPOS DE AICC :** Créé en 1988, The Aviation Industry CBT (Computer-Based Training) Committee (AICC) est né du besoin de standardiser la formation par ordinateur toutes plates-formes confondues. C'est une association internationale qui œuvre dans le domaine des formations techniques professionnelles. L'AICC développe des directives pour le développement des formations assistées par ordinateur.

**À PROPOS D' IPROGRESS :** iProgress est une société pionnière sur le marché en pleine expansion du e-learning. Avec un million et demi de licences vendues sur ses titres PROGRESSION®, iProgress apporte sur ce marché des réalisations solides, issues de 4 ans de recul sur la mise en place de solutions professionnelles d'autoformation

---

RETROUVEZ LE DOSSIER DE PRESSE ET LES COMMUNIQUES SUR [WWW.AGENCE-C3M.COM](http://WWW.AGENCE-C3M.COM)

tutorée en ligne. De grands déploiements ont ainsi été réalisés avec plus de 250 grands Comptes, parmi lesquels les plus grands noms de la banque et de l'assurance (BNP Paribas, AXA, AGF, Crédit Agricole, Groupama, MMA, ...), de l'industrie (Usinor, Valéo, Volkswagen, L'Oréal, Danone ...), des services (Air France, KPMG, Canal + ...) et des administrations (La Poste, Ministères, Conseils Régionaux, Assurance Maladie, ...).

iProgress propose une solution complète et intégrée, PROGRESSION® , qui combine contenus pédagogiques, plateforme de gestion, services de mise en place et tutorat individualisé. L'offre iProgress, positionnée sur la formation aux logiciels (premier domaine d'application du e-learning), permet d'augmenter l'efficacité professionnelle des utilisateurs d'applications informatiques, quels que soient leur niveau, leur métier ou leur dispersion géographique. Elle se distingue par la qualité et l'interactivité de ses contenus pédagogiques, adaptés aussi bien aux utilisateurs professionnels qu'au grand public.

iProgress a notamment été choisi par Vivendi Universal pour son opération de PC privés (110 000 salariés concernés). iProgress travaille en partenariat avec les principaux acteurs du marché, en France et à l'international : éditeurs de logiciels, LMS, constructeurs informatiques et organismes de formation.

Pour en savoir plus : [www.iprogress.com](http://www.iprogress.com)

## Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Marylène Mourlevat, [marylene@agence-C3M.com](mailto:marylene@agence-C3M.com)

Michelle Amiard, [michelle.amiard@agence-C3M.com](mailto:michelle.amiard@agence-C3M.com)

**iPROGRESS** ■ Sylvie Bannelier, Directrice Marketing France ■ Tél. : 01 41 18 83 83